

Publié le 24 novembre 2022

Caroline Cayeux annonce une enveloppe de 5 milliards pour le volet 2 d'Action Coeur de Ville

La philosophie qu'avait défendue le préfet Mouchel-Blaisot est validée. La ministre déléguée aux Collectivités territoriales parle d'une « enveloppe a minima » touchant 234 villes moyennes pendant 4 ans. Le volet 1 a mobilisé 5 milliards « engagés en 5 ans », déclarait Rollon Mouchel-Blaisot en septembre dans Cadre de Ville. Le préfet coordonnateur préconisait également de cibler désormais la transformation des entrées de villes : quartiers pavillonnaires et zones commerciales. La ministre reprend cette proposition, de même que celle de cibler systématiquement des opérations urbaines sur les quartiers de gare.



La ministre déléguée aux Collectivités territoriales a choisi la veille du Congrès de l'Association des maires de France pour annoncer les arbitrages du gouvernement pour « doubler la mise » d'Action Cœur de Ville, en faisant évoluer son programme. Une enveloppe de 5 milliards d'euros serait donc reconduite jusqu'en 2026, dès 2023, a déclaré la ministre au quotidien Le Parisien. Le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, coordonnateur du programme Action Cœur de Ville à l'ANCT, et auteur d'un rapport sur son volet 2, doublé de préconisations pour reconquérir les entrées de ville, avait détaillé ses préconisations à la rédaction de Cadre de Ville dès la mi-septembre. Aujourd'hui, relève-t-il, la philosophie de son rapport est validée.

Le premier volet d'ACV ciblait la revitalisation des centres-villes, en soutenant la mutation d'un immobilier délaissé : ramener de l'activité, des logements, et du commerce, tout en bloquant les phénomènes de centres commerciaux en périphéries. Il a donné lieu à l'élaboration de projets multipartenariaux adaptés à chaque contexte, formalisés dans des conventions d'opérations de revitalisation de territoires (ORT), et soutenus par quelques grands acteurs comme la Caisse des Dépôts, Action Logement, l'Anah ou l'Ademe. Des dispositifs réglementaires facilitateurs ont été mis en place, des chefs de projets installés et co-financés, des sociétés d'économie mixte dédiées aux

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



fonciers de commerce et de tourisme. L'ANCT a accompagné les études en déléguant des agences d'urbanisme sélectionnées au niveau national. Segat vient ainsi d'être retenue pour être envoyée en tant que de besoin sur le terrain.

Nouvelle orientation vers les entrées de ville

La ministre déléguée de Christophe Béchu ajoute de nouvelles dimensions au volet 2 du programme. « Nous allons faire de la transition écologique le fil conducteur de ce volet. [...] Les élus ont envie de verdir leurs centres-villes. C'est aussi un moyen de lutter contre les îlots de chaleur. Il faut également faire des économies d'énergie dans les bâtiments publics et les écoles. Ensuite, les entrées de villes moyennes doivent être améliorées. [... Au premier coup d'œil il faut avoir un coup de cœur guand on rentre dans une ville. »

Pour la ministre, « peaufiner son entrée de ville » passe par des aménagements urbains. Par exemple, dit-elle, pour faire un plan de circulation « plus fluide et cohérent pour éviter les embouteillages » et installer une signalétique plus simple, essayer d'aménager les enseignes commerciales qui sont souvent trop visibles... Aux entrées de ville, il ne doit pas y avoir que des panneaux publicitaires et des routes. »

Concernant cette offre commerciale d'entrée de villes, Caroline Cayeux considère que « certains maires ont eu la main un peu lourde. Aujourd'hui, ces commerces prospèrent au détriment de ceux des centres-villes. »

« Opérations quartiers de gares avec la SNCF »

Autre proposition de Rollon Mouchel-Blaisot reprise par la ministre : les projets ACV vont intégrer les quartiers de gare. Certes, ces quartiers sont souvent au centre des villes, ou en limite des centres anciens. Ils sont souvent déjà intégrés dans les périmètres d'ORT. Ils seront désormais un des objectifs du programme.

La ministre souhaite qu'ACV contribue à « créer dans ces espaces un lieu de vie agréable connecté à d'autres moyens de transport. Des lieux plus séduisants et plus pratiques pour ceux qui prennent le train. Et puis, des voies ferrées délaissées peuvent aussi être récupérées pour en faire des pistes cyclables afin de relier le centre-ville plus rapidement. » La SNCF serait partenaire de cette opération « quartiers de gares ».

D'autres articles publiés par Cadre de Ville (accessibles aux abonnés) peuvent vous intéresser :

Christophe Béchu accepte de « compter à part » les projets nationaux dans le calcul du ZAN

Recyclage urbain : le certificat de projet dédié aux friches peut-il tenir ses promesses ?

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2